



MICRO-PRÊTS POUR LES PETITES ENTREPRISES

Programme de micro-prêts de la Coopérative de crédit d'Assiniboine

Ce Programme de micro-prêts est offert par **Diversification de l'économie de l'Ouest Canada** (DEO) en collaboration avec la **Coopérative de crédit d'Assiniboine**. Il est conçu pour garantir un meilleur accès à du financement aux petites entreprises nouvellement créées ou en expansion dans la région de Winnipeg.

Conditions d'admissibilité

Le programme de micro-prêts de la Coopérative de crédit d'Assiniboine a été conçu spécialement pour les personnes qui satisfont aux critères suivants :

- être membre de la Coopérative de crédit d'Assiniboine et être en bonne situation financière depuis au moins six mois; ou
- avoir été recommandé par Diversification de l'économie de l'Ouest Canada; ou
- être inscrit au Programme de bénéfices aux travailleurs indépendants ou à tout autre programme d'aide aux entrepreneurs, ou être diplômé de ces programmes; ou avoir été recommandé par SEED Winnipeg Inc. (site Web affiché en anglais seulement); et
- exploiter, ou être sur le point d'exploiter, une entreprise dans la région du Winnipeg.

Pour être admissible, les entrepreneurs doivent avoir la ferme intention de démarrer ou d'agrandir une petite entreprise. Cet engagement peut se manifester par la volonté de consacrer de nombreuses heures au démarrage ou à la gestion de l'entreprise, et par une participation financière quelconque à l'entreprise, future ou existante.

Utilisation des prêts

La Coopérative de crédit d'Assiniboine offre accès à des prêts aux petites entreprises qui cherchent à s'établir ou à prendre de l'expansion dans la région de Winnipeg. Voici quelques exemples d'activités admissibles :

- préparation de votre produit ou service pour la vente;
- développement ou amélioration de votre produit ou service;
- marketing;
- achat d'équipement ou d'autres éléments d'actif;
- fonds de roulement.

Modalités des prêts

Les modalités sont flexibles et taillées sur mesure pour vous aider à maintenir un flux de trésorerie suffisant tout au long de l'année. Les prêts sont tous assujettis aux conditions suivantes :

- le remboursement peut s'étaler sur cinq ans ou moins;
- le montant peut atteindre au plus 25 000 \$;
- la CCA peut, à sa discrétion, offrir des conditions de remboursement souples;
- la décision finale quant à l'approbation du prêt appartient à la CCA;
- les taux d'intérêt sont alignés sur le taux préférentiel de la CCA*, plus une prime de risque.

**Le taux préférentiel de la CCA fluctue en fonction des taux d'intérêt du marché.*

Comment présenter une demande?

Pour obtenir plus d'information sur ce programme ou d'autres programmes et services que nous offrons, veuillez appeler DEO au (204) 983-4472, un agent de développement économique sera disponible pour discuter avec vous de votre idée d'entreprise et examiner vos choix de financement; vous pouvez aussi envoyer un courrier électronique à info.Manitoba@wd.gc.ca ou consulter notre site Web à www.wd.gc.ca.

Pour vous renseigner sur les programmes et services offerts par la Coopérative de crédit d'Assiniboine, veuillez visiter leur site Web à www.assiniboine.mb.ca.

